

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DE LA MARINE : *service d'information sur les carrières de la marine.*

DÉCISION N° 0-51713-2007/DEF/DPMM/SICM/OFF portant abrogation de textes.

Du 7 août 2007

NOR D E F B 0 7 5 1 7 6 7 S

Textes abrogés :

- Circulaire n° 375/DEF/DPMM/SICM/OFF du 5 juin 2002 (BOC, p. 4228 ; BOEM 321).
- Circulaire n° 196/DEF/DPMM/SICM/OFF du 4 février 2003 (BOC, p. 1565 ; BOEM 321).
- Circulaire n° 334/DEF/DPMM/SICM/OFF du 2 avril 2003 (BOC, p. 4187 ; BOEM 321).
- Circulaire n° 222/DEF/DPMM/SICM/OFF du 2 mars 2004 (BOC, p. 1847 ; BOEM 321).
- Circulaire n° 292/DEF/DPMM/SICM/OFF du 29 mars 2004 (BOC, p. 2419 ; BOEM 321).
- Circulaire n° 124/DEF/DPMM/SICM/OFF du 28 janvier 2005 (BOC, p. 2341 ; BOEM 321).

Référence de publication : BOC N°24 du 10 octobre 2007, texte 18.

Les textes mentionnés ci-dessous sont abrogés :

Circulaire n° 375/DEF/DPMM/SICM/OFF du 5 juin 2002, relative à la commission des épreuves sportives des concours d'admission en première année de l'école navale en 2002 (BOC, p. 4228 ; BOEM 321).

Circulaire n° 196/DEF/DPMM/SICM/OFF du 4 février 2003, relative à la commission des épreuves sportives du concours d'admission sur titres en deuxième année de l'école navale, du concours de recrutement sur titres dans le corps des officiers de marine et du concours de recrutement sur titres dans le corps des officiers spécialisés de la marine en 2003 (BOC, p. 1565 ; BOEM 321).

Circulaire n° 334/DEF/DPMM/SICM/OFF du 2 avril 2003, relative à la commission des épreuves sportives des concours d'admission en première année à l'école navale en 2003 (BOC, p. 4187 ; BOEM 321).

Circulaire n° 222/DEF/DPMM/SICM/OFF du 2 mars 2004, relative à la commission des épreuves sportives des concours d'admission sur titres en deuxième année de l'école navale et de recrutement sur titres dans le corps des officiers de marine, en 2004 (BOC, p. 1847 ; BOEM 321).

Circulaire n° 292/DEF/DPMM/SICM/OFF du 29 mars 2004, relative à la commission des épreuves sportives des concours d'admission en première année à l'école navale en 2004 (BOC, p. 2419 ; BOEM 321).

Circulaire n° 124/DEF/DPMM/SICM/OFF du 28 janvier 2005, relative à la commission des épreuves sportives des concours d'admission sur titres en deuxième année de l'école navale et de recrutement sur titres dans le corps des officiers de marine, en 2005 (BOC, p. 2341 ; BOEM 321).

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le contre-amiral,
directeur adjoint,*

Denys ROBERT.